

2 juillet 2015. Patrick Biancone

La CCI a fait un chèque de 636 646 euros à l'Etat !



Dans l'optique de réduire l'immense déficit public, l'État a décidé de mettre à contribution toutes les Chambres de commerce et d'industrie de France. Pour celle de la Lozère, la note s'élève à 636 646 € ! Une somme que Thierry Julier a vraiment du mal à voir quitter notre département !

Les mots sont durs mais ils définissent parfaitement la frustration qui anime le président de la Chambre de commerce et d'industrie. « *L'échéance nous a rattrapés soupire Thierry Julier. La date butoir était fixée au 15 mai pour honorer la ponction calculée à l'euro près par l'État ! On va souhaiter bon vent à cet argent même si on connaît déjà sa destination : le trou béant des déficits publics* ».

L'origine de ce prélèvement prend sa source lorsque l'État a décidé de demander un effort à certaines agences dont il a la tutelle. C'est le cas des CCI qui sont des établissements publics à caractère économique, dirigées par des chefs d'entreprise élus et qui mènent les missions de développement économique définies par l'État au service des entreprises d'un territoire. L'État sollicite, pour l'ensemble des CCI, sur leurs fonds propres, 270 M€ en 2014 et 500 M€ en 2015. Après calcul, la part que doit verser la CCI Lozère s'élève à 636 646 € ! Le chèque a été remis à l'agence mendoise du Trésor public le mercredi 13 mai !

« C'est de l'impôt additionnel pour les chefs d'entreprise enrage Thierry Julier. Quand j'entends que ce Gouvernement soutient l'économie ! Il est plutôt en train de l'asphyxier avec cet argent qui quitte la Lozère. Je confirme le mot de racket que j'avais déjà employé dans une précédente édition de La Lozère Nouvelle ! J'ajoute aujourd'hui le mot de pillage ».

Le président de la CCI sort les chiffres : «On nous parle du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi). OK, c'est 6 milliards pour les entreprises. Mais depuis 2012, les entreprises subissent 24 impôts ou taxes nouveaux qui ont rapporté 24 milliards à l'État ! Je vous laisse faire la différence ».

Face à cette situation financière compliquée, les élus de la CCI ont décidé de supprimer un certain nombre d'investissements : ateliers relais à Langogne et Florac, gestion de l'aérodrome Mende-Brenoux, animation de la filière bois...